



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

CANDIDATS RECHERCHÉS

**La présente est un appel aux résidents
afin de recruter des membres du
Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) de la Municipalité.**

Le mandat est d'une durée de 2 ans, une compensation financière est prévue de 25\$ par réunion à laquelle les citoyens membres du CCU assistent.

Le rôle du Comité consultatif d'Urbanisme est :

- D'assister le conseil municipal dans l'élaboration de sa politique d'urbanisme ;
- D'étudier, en général, toutes les questions en matière d'urbanisme, de zonage, d'affichage, de lotissement et de construction que lui soumet le conseil ou l'inspecteur municipal et en faire rapport au conseil ;
- D'élaborer des projets additionnels de normes de zonage, d'affichage, de lotissement, de construction et de dérogations mineures ;
- D'entendre les demandes de dérogations mineures et faire des recommandations au conseil ;
- D'étudier les demandes relatives aux plans d'aménagement d'ensemble PAE;
- De fournir au conseil des avis relatifs à l'application du Chapitre IV de la Loi sur les biens culturels ;
- De faire des recommandations au conseil concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale de différents projets.

Candidature :

Si l'aménagement de votre municipalité vous préoccupe et vous êtes intéressé à vous joindre au Comité, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la Municipalité à l'adresse info@municipalite.saint-armand.qc.ca avant le 20 avril 2023.

Donné à Saint-Armand
ce 9 mars 2023

Marie-Hélène Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière